

23 DEC. 2025

CAMPAGNES DE L'ARTOIS
Monsieur le Président
HOTEL COMMUNAUTAIRE
1050 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND
CS 70026
62810 AVESNES-LE-COMTE

Service : Aménagement Territorial
Nos références : SA / AN / IM / 2025-658
Dossier suivi par : Anne NICOLAS
anne.nicolas@npdc.chambagri.fr
Vos références : -
Objet : **Modification de Droit Commun PLUi Sud**

Saint-Laurent-Blangy, mercredi 17 décembre 2025

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des PPA, vous nous avez fait parvenir le projet de modification du PLUi Sud. Nous vous en remercions.

Après examen du dossier, la Chambre d'Agriculture prend acte du projet de mettre en place un Emplacement réservé n°1 sur la commune d'Humbercamps (parcelles AA78, AA151 et AA152) afin de valoriser la motte féodale.

Aucune activité agricole n'est exercée sur ces parcelles, la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observation à formuler.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Siège social
299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

Le Président,

Simon AMMEUX

